



COLLOQUE SUR LE DROIT DE SUPERFICIE

UN COLLOQUE POUR LES COMMUNES, LES VILLES ET LES MAÎTRES D'OUVRAGE D'UTILITÉ PUBLIQUE

30 JUIN 2022, HÔTEL NATIONAL, BERNE



LE CASSE-TÊTE DU DROIT DE SUPERFICIE

La mise à disposition de terrains en droit de superficie est l'un des principaux instruments permettant de créer davantage de logements d'utilité publique. Grâce aux contrats de droit de superficie, les communes peuvent piloter de manière ciblée le développement de l'urbanisation et optimiser leur offre de logements. Comment concevoir les contrats de droit de superficie d'utilité publique pour que les deux parties en bénéficient et que des logements abordables soient créés à long terme? Quels avantages les communes tirent-elles de la cession – sous forme de droit de superficie – de leurs réserves de terrains à bâtir à des maîtres d'ouvrage d'utilité publique? C'est à cette thématique complexe qu'est consacré le colloque du droit de superficie.

Date: Jeudi, 30 juin 2022, 13h – env. 17h

Lieu de la manifestation: Hôtel National, Theatersaal, Hirschengraben 24, Berne

Informations et inscription: www.baurechtstagung.ch/fr

Le colloque sur le droit de superficie est organisé par Coopératives d'habitation Suisse, en collaboration avec l'Association des communes suisses, l'Union des villes suisses et l'Office fédéral du logement.

PROGRAMME

Langue du congrès : allemand et français
Une traduction simultanée sera assurée.

13.00 Ouverture des portes

13.20 Ouverture

Eva Herzog, Présidente coopératives d'habitation Suisse
Animation: Andreas Wirz, Archipel

13.30 Là où les communes et les villes sont à la peine

Les défis auxquels les communes et les villes sont aujourd'hui confrontées et comment elles peuvent développer une stratégie à long terme en matière de logement.
Gabriela Debrunner, IVO Innenentwicklung AG/ETH Zürich

13.45 Recommandations pour les droits de superficie avec des maîtres d'ouvrage d'utilité publique

Pourquoi les droits de superficie sont un instrument important pour la construction de logements d'utilité publique et ce à quoi il faut veiller lors de l'élaboration de contrats de droit de superficie d'utilité publique.
Martin Tschirren, directeur de l'Office fédéral du logement
Felix Walder, vice-directeur de l'Office fédéral du logement

14.15 Best-Practice-Session I

Introduction: Christoph Niederberger, directeur de l'Association des communes suisses

Aperçu de la pratique : projets exemplaires de communes et de villes

- Chateau-d'Oex: des logements abordables dans une région touristique très prisée
- Coopérative d'appartements pour personnes âgées Linth: main dans la main avec les communes pour des logements adaptés aux personnes âgées dans le canton de Glaris
- Erlenbach: des logements pour les familles à faibles revenus sur la Goldküste zurichoise

Puis discussion sous animation avec les intervenants et avec les experts financiers et juridiques de l'association.

15.30 Café, gâteaux et snacks, réseautage

16.00 Best-Practice-Session II

Introduction : Véronique Bittner-Priez, vice-directrice de l'Union des villes suisses

Aperçu de la pratique: projets exemplaires de communes et de villes

- Steckborn: comment la commune a fondé une coopérative pour mettre en œuvre la décision du vote populaire de créer des logements favorables aux familles et à la mixité des âges
- Thoun: comment la planification à long terme est payante – de la stratégie du logement au renouvellement des droits de superficie
- Nyon: Le tout premier écoquartier de Nyon propose un nouveau type d'habitat solidaire et communautaire

Puis discussion sous animation avec les intervenants et avec les experts financiers et juridiques de l'association.

17.00 Mots de conclusion, suivis d'un apéritif

Urs Hauser, directeur coopératives d'habitation Suisse

Le colloque sur le droit de superficie ne serait pas possible sans le soutien généreux de nos partenaires de sponsoring. Nous remercions chaleureusement les entreprises suivantes pour leur engagement.

Partenaire gourmet



Partenaire de l'événement

Bank
Banque
Banca

CLER



Electrolux

Avec l'aimable soutien de

